

veau pour l'aocnell cordial que vous avez donné aux représentants de l'Eglise d'Angleterre.

Provençau ou cathouli, Cantem tout trépuil, Nostre fé n'a pas faili.

Les magnifiques discours de vos grands évêques que nous avons entendus, si éloquents, si pleins de lumière et d'enseignement pour nous, seront publiés plus tard dans toute l'Angleterre.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Dorénavant l'abonnement au MONITEUR ACADIEN, quand il ne sera pas payé d'avance, ou dans le premier mois, sera com-

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAO, 26 NOVEMBRE 1897

Inauguration du Pont-Lefebvre à Collège Bridge.

Nos lecteurs le savent déjà, mardi avait lieu à Collège Bridge l'inauguration solennelle du magnifique pont neuf que le département des travaux publics a érigé sur la rivière Memramook.

Chaque extrémité de ce pont, auquel l'hon. commissaire des travaux publics a en la délicate attention de donner le nom de "Lefebvre" en l'honneur du regretté fondateur du collège St-Joseph, on a placé une plaque argentée portant l'inscription suivante :

"Pont-Lefebvre. "Érigé en 1897 par la province du Nouveau-Brunswick. Hon. H. R. Emmerson, commissaire-en-chef; A. B. Wetmore, ingénieur-en-chef; Willard Kitchen, constructeur des fondations; Record Foundry & Machine Co., constructeurs du pont."

C'est le magnifique pont que l'on inaugurerait solennellement mardi vers une heure. L'hon. Premier ministre Emmerson était accompagné de l'hon. M. LaBillette, commissaire de l'agriculture, de l'hon. M. Dunn, commissaire des terres de la couronne, et de l'hon. L. P. Farris, membre de l'exécutif, de M. Wetmore, ingénieur qui a fait le plan du pont; de Son Honneur le Juge Landry, et de MM. A. D. Richard, W. W. Wells, et C. W. Robinson, députés du comté. MM. A. E. Killam, Johnson et A. E. Peters, et J. Weir, de la fonderie de Moncton, Willard Kitchen, entrepreneur, Alfred Haines, inspecteur du gouvernement, étaient aussi présents.

truit, érigé par des citoyens de notre province, de notre comté. S'il y a un pont tel, ce sont les maisons d'éducation d'en face qui en ont fait la nécessité, et en sa qualité d'ancien élève de St-Joseph, le suis heureux, avec l'assentiment unanime et empressé de mes collègues, d'avoir pu contribuer à en honorer le fondateur en baptisant ce pont du nom impérissable du grand et noble religieux dont nous n'oublierons jamais les œuvres. Messieurs, ce pont est à vous, prenez le, servez-vous-en, passez-y, mais n'y trottiez point.

M. le docteur E. T. Gaudet, parlant au nom des habitants du district, donna lecture de l'adresse suivante : L'honorable Henry R. Emmerson, premier-ministre du Nouveau-Brunswick et commissaire des travaux publics.

Honorable Monsieur.—Nous saisissons avec joie l'occasion qui nous est offerte de vous donner ainsi qu'à vos illustres collègues du gouvernement la bienvenue la plus cordiale et nous vous félicitons cordialement et sincèrement de votre récente accession, bien méritée, à la tête du gouvernement provincial—poste dont la responsabilité est si lourde et si délicate.

La louable résolution que vous avez prise de construire des ponts permanents est approuvée de tous les économistes politiques, et est indiquée la plus sage et la plus prudente qui caractérise la politique générale de votre gouvernement.

Il y eut le soir un "canon" où les propositions les plus graves furent mises de l'avant. On a discuté, on a débattu, on a voté, on a adopté, on a révoqué, on a révoqué, on a révoqué.

Il y a de par le monde certaines gens qui s'imaginent que personne n'a le droit de les contredire. Leur orgueil est un souffre-trop.

Il est difficile d'entasser plus d'innexatitudes les unes sur les autres. Aussi en les lisant je ne puis résister au devoir d'en signaler quelques-unes; et c'est ce que je fis dans le "Moniteur" du 27 août, et qui fut appelé "tonnerre" et "tracas".

Propos agricoles.

Dans le cours de l'hiver, augmentez autant qu'il est possible la masse des fumiers. Améliorez les engrais, et par ce moyen vous ferez croître deux épis là où il n'y en avait qu'un. Ne faites pas oublier aux engrais qu'il est toute l'agriculture; que sans engrais vous récolteriez à peine l'an prochain, et pas du tout les années suivantes.

Le Serment du Test.

La réplique que l'honorable M. Pascal Poirier a daigné s'abaisser à me faire est aussi botteuse que déloyale.

Puisque l'auteur de l'origine des Acadiens prend ceux qui ont suivi cette politique pour des personnes moyennes, incapables de lire "ce qui est écrit", dénués de la faculté de discerner entre la vérité et la fausseté, entre l'orgueil blesé et la vérité historique, qu'on "souffre" de lui rappeler le point de départ de cette discussion.

Le "Moniteur", édition du 17 août, rendant compte de la célébration de la fête nationale à Shédia, cite la péroraison du discours prononcé à cette occasion par M. Poirier. Il n'y a pas que le saché de sténographe au "Moniteur", et par conséquent le premier sénateur acadien a dû fournir lui-même au rédacteur de ce journal le manuscrit de son discours.

Or, voici ce que l'honorable Pascal Poirier a dit le 15 août à Shédia :

Pour la première fois, les Acadiens émissent, en 1897, des députés à la chambre provinciale de Halifax. M. Simon d'Entremont pour le township d'Argyle (Cap Sable), et M. Frédéric Robichaud pour le comté d'Annapolis (Baie Ste-Marie).

Le greffier de la chambre invita les deux catholiques à prêter le serment d'usage et à aller prendre leur siège. Les autres députés joignirent leurs sollicitations.

Il y eut le soir un "canon" où les propositions les plus graves furent mises de l'avant. On a discuté, on a débattu, on a voté, on a adopté, on a révoqué, on a révoqué, on a révoqué.

Il y a de par le monde certaines gens qui s'imaginent que personne n'a le droit de les contredire. Leur orgueil est un souffre-trop.

Il est difficile d'entasser plus d'innexatitudes les unes sur les autres. Aussi en les lisant je ne puis résister au devoir d'en signaler quelques-unes; et c'est ce que je fis dans le "Moniteur" du 27 août, et qui fut appelé "tonnerre" et "tracas".

Peu de jours après (le 3 septembre) je publiai une lettre inédite de l'abbé Sigogne, qui confirmait mon affirmation. Cette pièce inattendue jeta le désarroi dans l'esprit de notre chef politique, et il lui fallut bon gré mal gré abandonner M. Robichaud à la dérive. Aussi a-t-il soin de ne pas le mentionner dans sa dernière réplique.

Mais cette lettre de l'abbé Sigogne avait été envoyée à un "Irlandais d'Halifax" et par conséquent elle sentait "les Irlandais d'Halifax", parfum dont M. le président de la Société de l'Assomption ne semble pas aimer l'odeur. Qui donc avait pu me la passer, sinon quique citadin éminent de la capitale de la Nouvelle-Ecosse, d'origine irlandaise? Point du tout. Cette lettre avec plusieurs du même fut transmise, il y a plus de deux ans, par un ancien curé de Ste-Marie, au R. P. Blanche, qui me la remit le même jour.

Le point réglé, passons à un autre. Lors d'un voyage que je fis à Pubnico en 1893, je trouvai chez M. Nicolas d'Entremont, marchand, plusieurs volumes des journaux de la Chambre ayant appartenu à M. Simon d'Entremont, le même dont il est question. Je passai bien des heures à les compulsés, et c'est sur les notes prises alors que je me suis appuyé pour relever dans le "Moniteur" du 27 août les inexactitudes de M. Poirier.

Le procès-verbal de l'ouverture du parlement, le 31 janvier 1897, dans le volume précité, donne tout simplement les noms des 48 députés qui furent assermentés ce jour-là. Comme c'était l'usage depuis 1830 que le lieutenant-gouverneur vint à nommer des commissaires spéciaux pour faire prêter le serment aux députés catholiques, il n'y eut pas d'exception à cette règle en 1897. Rien d'étonnant, que la proclamation du 31 janvier 1897, dont parle avec jubilation l'hon. M. Poirier, soit datée de ce jour, puisque c'était celui de la réunion des chambres. Mais que cette proclamation ait été émise par ce M. d'Entremont avait refusé de prêter le serment du test, c'est ridicule de la part de M. Poirier de l'affirmer.

Je dois avouer que mon compagnon de collège a su enchaîner admirablement bien cette prestation du serment d'après midi de la part des trois députés catholiques, savoir: MM. d'Entremont, Kavanagh et Doyle. Ça prend un avocat roué pour faire des tours de force de ce calibre.

Encore un autre tour de force admirable de la part de notre érudit littérateur national. C'est le premier échelon des trois degrés sur lesquels il veut monter majestueusement pour se lancer ses foudres, mais il est loin d'être solide, ce premier échelon, et il va jouer un mauvais tour à celui qui se hasarde dessus.

La Législature désigne un comité pour étudier la question des serments d'Etat requis des Membres de la Chambre, dit l'honorable Pascal Poirier. Serments d'Etat! M. Poirier avait probablement le cerveau trop hanté par "l'histoire du déluge et des habitants de l'arche" pour s'apercevoir qu'il "se fonnait" en parlant de ce bill.

L'acte d'émancipation des catholiques passé au Parlement impérial, le 13 avril 1829, ne prescrit qu'un seul serment, et non plusieurs. L'acte passé à la Législature de la Nouvelle-Ecosse en mars 1830, dans le même but, spécifie aussi qu'un seul serment, savoir: "upon taking and subscribing the oath set forth and directed in and by the second and third clauses of the Imperial Act instead of the oaths of allegiance, supremacy and abjuration."

Les protestants seuls étaient requis de prêter trois serments: ceux d'allegiance, de suprématie et d'abjuration. Or le bill "qui devint loi, le 8 février 1836," abolit ces "serments d'Etat."

Quant au second et troisième, savoir: la proclamation du serment "entre une heure et deux heures de l'après midi" ils tombent d'eux-mêmes, faute d'appui.

L'honorable Pascal Poirier croyait bien n'avoir en face de lui une personne qui lui fournît ses documents lui a joué un mauvais tour en ne lui passant pas toute la Bible."

PLACIDE P. GAUDET.

Echos de l'île du Prince-Edouard

Un correspondant de Mont Carmel nous écrit que M. Joseph Aucoin, qui était allé prendre femme au Cap-Pelé, est revenu en haut de sa promesse. Il ne peut faire trop d'éloge de l'hospitalité des habitants du Cap-Pelé, de leur amabilité et de toutes leurs excellentes qualités. M. Aucoin a trouvé que les cultivateurs du Cap jouissaient d'une honnête aisance, qui leur permettait de goûter la vie de famille. Il se promet de retourner dans un pays où l'on fait si bien les choses.

Les journaux de Québec ont annoncé que l'honorable sénateur Arsenault était mourant. Etant allé aux informations, nous avons appris avec plaisir que notre honorable compatriote n'était qu'un peu indisposé. Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement.

Une jolie soirée a été donnée vendredi dernier, à Tignish, sous les auspices de la C. M. B. A. Un auditoire d'élite avait bravé les mauvais temps pour assister à une séance vraiment intéressante. Une soirée a été rendue avec beaucoup de succès et les auteurs se sont distingués. La musique vocale et instrumentale, a été fournie par M. Edouard Gallant, Mme Doiron, M. et Mme Gaudet et autres. Après la séance, des discours ont été prononcés par les Révérends, MM. B. R. K., D. M. McDonald et Turbide. M. Burke s'est appliqué à montrer les avantages de la C. M. B. A., et il l'a fait avec beaucoup d'éloquence.

Nouvelles du Cap-Pelé.

M. Harry Mahan, de Boston, est venu passer une couple de semaines chez ses nombreux connaissances du Cap-Pelé. M. Mahan fait à Boston le commerce des fruits, du lait, etc.

M. Edouard Landry, accompagné de sa famille, est parti pour Fitchburg, Mass., où il va tenter fortune. Nos meilleurs souhaits de succès. M. Hypolite Hébert, de Dupuis Corner, s'est construit une jolie résidence près de celle de M. Joseph Bourque. M. Jude C. Cormier l'habite en attendant que M. Hébert vienne lui-même en prendre possession.

Mlle Eugénie Bourque, institutrice, est allée à Fox-Creek, où elle doit assister au mariage de son frère, M. Albani Bourque, qui est l'un des fils de feu M. Eustache Bourque.

M. Adolphe Hébert, instituteur, est parti pour Fox-Creek où il passera quelques jours. M. Harold, M. Ph. M. LeBlanc conduisent à l'autel Mlle Emilie Anne Léger, autrefois de Shédia. Le bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Martinneau. Garçon et fille d'honneur: M. Léger Mlle Bonnevise. Les nouveaux mariés ont participé à un excellent repas servi chez M. Henri Bourque et sont allés passer une agréable soirée chez le père du marié, M. Martin LeBlanc. Bonheur et prospérité au jeune couple.

O. M. Melanson SHEDIAO,

On vous annoncera des nouveautés et des bargaines avantageuses.

Vente Speciale - DE - CHAUSSURES D'ETE, EN PLEINE FLORAISON.

BARGUINES dans toutes les especes de souliers d'ete.

En gros ou en detail.

L. HIGGINS & CO., Moncton

Modes fashionables!

Chapeaux, Manteaux, Fourrures, Etoffes a Robes, Plumes, Fleurs, etc. etc.

Mme C. H. Galland, Shediac

200 ULSTERS

De toutes les grandeurs à vendre

A Grand Marché

Poirier, Doiron & Cie.

SHEDIAC, N. B.

Fidele Poirier

Un Gros Lot de

Capots et Ulsters

Pour Hommes et Enfants.

Un magnifique Stock d'Etoffe à Manteaux de tout Prix.

Un Assortiment complet de

Marchandises d'hiver, Chaussures, Chemises, Caleçons Chapeaux Casques etc.

Fidèle Poirier, - bloc de brique, - Shediac.

MODES!

Madame A. RICHARD

Salon de Modes

Dernières Nouveautés

Madame A. Richard, Moncton, 9 septembre 1897.

ENCAN

J'ai reçu instruction de Thadée Leminager de vendre par enchère, à la résidence d'Alme Richard, au Cap de Shediac, Lundi, le 29 Novembre...

UN GRAND NOMBRE

De gros parapluies... Capots de pelletterie... Gants de pelletterie... Parques de pelletterie...

W. F. FERGUSSON, 174 Grand'Rue, Moncton

Modes et Confection de Robes

Après une des plus brillantes ouvertures de Modes du printemps, nous exhibons maintenant un Assortiment complet de Nouveautés, Dentelles, Chiffon, Fleurs et Rubans...

Mme J. J. McDonald, 179 Grand'Rue - MONCTON.

NOUVELLES LOCALES

M. Pierre Léger, député de Kent au provincial, était en ville hier.

M. A. T. Leblanc, conseiller municipal, est en visite dans le comté de Gloucester.

Le Révd. M. F. X. Cormier, le vénérable curé de l'Aboujagane, était en cette ville hier.

Hier, c'était, de par la loi, jour d'actions de grâce, le "Thanksgiving Day". Ce jour n'a pas été observé à Shediac.

Température très froide, ces jours derniers. Mercredi matin, la balle était couverte de glace, étant gelée de bord en bord.

Quelques cultivateurs de Shediac et des environs sont allés, ces jours derniers, faire moulin du grain au moulin de M. Sylvain R. Gaudet, à McGinley's Corner, Memramook, et sont revenus avec la conviction que l'établissement de notre compatriote est un établissement vraiment supérieur.

Une intéressante conférence sur le Bengale sera donnée par le Rév. A. T. Bourque, C.S.C., du collège St-Joseph, le 8 décembre fête de l'Immaculée Conception, sous les auspices de la sacrosanctuelle 169 de la C. M. B. A., de Shediac.

Nous apprenons par le Graphique de New-York, Etats Unis, que le docteur Alphonse Bourque a lu devant la société des dentistes une intéressante étude sur le "progrès de la dentisterie" qui a été fort goûtée.

Le vapeur Northumberland a transporté beaucoup de fret dernièrement. Les habitants de l'île du Prince-Edouard s'empressent de profiter de la saison de navigation, qui suivant les apparences, est à la veille de se fermer, pour expédier leurs produits et importer ce dont ils auront besoin pour l'hiver.

Si le froid continue, il est beaucoup à craindre que la navigation entre Shediac et Summerside soit fermée avant Noël.

M. John P. Léger, de Bouctouche, était en cette ville mardi. M. Léger abandonne son hôtel pour devenir un voyageur pour une grande partie de l'année.

Le territoire de la Nouvelle-Brunswick, qui comprend le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard, M. Léger étant avantageusement connu du public, ne saurait manquer de réussir dans sa nouvelle entreprise et donner satisfaction à sa maison.

M. Léger a démissionné sa famille dans la maison de M. Antoine Bourque, porte voisine de la rue du docteur D. V. Landry.

L'hôtel qu'il dirigeait est maintenant tenu par M. Robert Galland, hôtelier bien connu du public, et qui aura, nous n'en doutons pas, une large part du patronage des voyageurs passant par Bouctouche.

Tout ce qui se rapporte au commerce des patates intéresse nos lecteurs et nous croyons leur faire plaisir en mettant sous leurs yeux le résultat d'un interview du Capitaine Bray dit que le commerce des patates, à Shediac, est, au moins, à été le plus considérable qui se soit vu dans l'histoire de cette ville.

Une grande amélioration s'est fait sentir dans la manière d'expédier les patates. On avait coutume de les mettre dans des barils et de faire un trou dans ceux-ci pour laisser circuler l'air. Maintenant on les met dans un bon baril net qu'on ferme comme il faut, de manière à ne pas laisser circuler l'air. Les patates qui sont coupées ou qui manquent de fermeté ne sont pas exportées.

Le plus grand partie des patates qui ont été apportées à Shediac, cette année, venaient du Cap-Pelé et avaient été cultivées par des fermiers de ce comté. M. Bray dit que les frais paraissent mieux comprendre que les anglais la culture des patates.

Le sous-général annonce respectueusement au public qu'il achète les patates aux prix courants du marché et invite ses pratiques à lui en apporter.

Almanachs 1898. Nous venons de recevoir l'Almanach Agricole, Commercial et Historique, 32ème édition ainsi que l'Almanach des Familles 21ème édition, publiés par M. J. B. Rolland & Fils, Montréal.

La Place la plus en vie de la ville

La Vente de banqueroute Hoffman-Rubin

Un Evénement dans les Cardigans pour hommes

En Casques pour hommes et garçons

Les Casques de drap astrakan noir

Peter McSweeney

Grand'Rue - MONCTON.

Bon, Meilleur, Parfait.

CARRIER LAINÉ & CIE.

M. Edouard I. Gagnon, de Moncton Settlement, était en cette ville hier.

Petites Patates

Mariage

Patates!

Almanachs 1898.

Condoléances.

DECES.

Naissance

La Place la plus en vie de la ville

La Vente de banqueroute Hoffman-Rubin

Un Evénement dans les Cardigans pour hommes

En Casques pour hommes et garçons

Les Casques de drap astrakan noir

Peter McSweeney

Grand'Rue - MONCTON.

Bon, Meilleur, Parfait.

CARRIER LAINÉ & CIE.

M. Edouard I. Gagnon, de Moncton Settlement, était en cette ville hier.

Petites Patates

Mariage

Patates!

Almanachs 1898.

Condoléances.

DECES.

Naissance

Au Jour le Jour

M. Bidhoff, l'astronome en question, attaché à l'observatoire de Vienne, a calculé de nouveau, avec des résultats rassurants, la course de la comète. Le jour de l'année 1899, où la comète sera le plus près de la terre, la distance entre l'astre errant et notre planète sera de 18 millions de kilomètres.

L'expédition d'André - Le vapeur "Victoria", qui a été noyé et approvisionné par le gouvernement de Tromsø, sur l'ordre du roi Oscar, pour aller à la recherche de l'explorateur André et de ses compagnons, est revenu du Spitzberg.

M. Bidhoff, l'astronome en question, attaché à l'observatoire de Vienne, a calculé de nouveau, avec des résultats rassurants, la course de la comète. Le jour de l'année 1899, où la comète sera le plus près de la terre, la distance entre l'astre errant et notre planète sera de 18 millions de kilomètres.

Le navire n'apporte aucune nouvelle de l'explorateur, bien que des marins du "Victoria" aient débarqué dans dix endroits différents et exploré quelques parties des îles Danmarck.

M. Bidhoff, l'astronome en question, attaché à l'observatoire de Vienne, a calculé de nouveau, avec des résultats rassurants, la course de la comète. Le jour de l'année 1899, où la comète sera le plus près de la terre, la distance entre l'astre errant et notre planète sera de 18 millions de kilomètres.

Le navire n'apporte aucune nouvelle de l'explorateur, bien que des marins du "Victoria" aient débarqué dans dix endroits différents et exploré quelques parties des îles Danmarck.

M. Bidhoff, l'astronome en question, attaché à l'observatoire de Vienne, a calculé de nouveau, avec des résultats rassurants, la course de la comète. Le jour de l'année 1899, où la comète sera le plus près de la terre, la distance entre l'astre errant et notre planète sera de 18 millions de kilomètres.

Le navire n'apporte aucune nouvelle de l'explorateur, bien que des marins du "Victoria" aient débarqué dans dix endroits différents et exploré quelques parties des îles Danmarck.

M. Bidhoff, l'astronome en question, attaché à l'observatoire de Vienne, a calculé de nouveau, avec des résultats rassurants, la course de la comète. Le jour de l'année 1899, où la comète sera le plus près de la terre, la distance entre l'astre errant et notre planète sera de 18 millions de kilomètres.

Le navire n'apporte aucune nouvelle de l'explorateur, bien que des marins du "Victoria" aient débarqué dans dix endroits différents et exploré quelques parties des îles Danmarck.

College Saint-Joseph MEMRAMOOC, N. B.

PROFECTUS
L'Établissement est sous la direction des
Sulpiciens de St. Croix.
Les études qui y sont enseignées sont
deux cours distincts: le cours commercial
et le cours classique. Le cours commercial
comprend quatre années; le cours classique
est de six ans.

CE N'EST PLUS DANGEREUX!

La diarrhée, le choléra, le dysentérie,
les vomissements, les douleurs sont instantanément
guéris par le
Painade de Pendleton.
HALIFAX, LES AOUT 1895.

Bonne Terre à vendre

Située sur la rive sud de la Rivière Coan,
dans le comté de Kent, et à deux milles
de la Station de Notre-Dame, renfermant
environ 200 acres de bonne terre en bon état
de culture, avec maison et grange. Ce lot est
actuellement occupé par Joseph Riley. On peut
faire crédit pour une partie du prix d'achat.
Pour plus amples détails s'adresser à Joseph
Riley, sur les lieux, ou à

Bonne Terre à vendre à grand Marché

Cette terre est située sur la rive sud de la
Grand Rivière Bonaventure, dans le comté de
Kent, à deux milles du grand pont, et renferme
environ 200 acres de bonne terre, presque tout à
fait en culture. Toute culture de légumes de saison.
Avec bonne maison et grange. C'est la terre
de M. J. Robitaille et est actuellement occupée
par Thomas O. Robitaille. Pour plus amples
détails, s'adresser à

Venez voir le bon Marché

—chez—
JOHN O'NEILL,
Moncton.

GROCERIES

qui toujours exerce l'envie de nos compatriotes
et fait l'admiration des étrangers, n'a jamais
été et ne sera jamais qu'un magasin de
FARINE D'AVOINE, FARINE DE BLÉ
INDIENNE, SON ET MOULIN à plus de 500
articles. Notre stock de

Charles A. Dickie,

(Successor de DICKIE FRERES)
MARCHAND GENERAL DE
Ferrerieries y compris fournitures de voi-
tures, Fer en barre, Acier, Farine,
Moulin, Son, Groceries, Farines, de
Verrerie, et Nouveautés de tout genre,
Grand'Rue - Shediac.
1 Mars 92

Gale! Gale!

Quel qui sont atteints de cette maladie et
vraiment ennuyé

PONGUENT de Lawton

CONTRA LA GALE.
Cet onguent est un remède sûr et prompt.
PRÉPARÉ PAR VIKING PHARMACY PAR
A. G. LAWTON
Chimiste et Droguiste,
SHEDIAC, N. B.

FEUILLETON.

LES VICTIMES

Par Raoul de Navery.
VII
LE PAVILLON
(Suite.)

Il y avait en effet de la place, à
la prison Lazare, dont les portes se
reformèrent sur le groupe de pri-
sonniers, tandis que les porteurs
de charrettes, hurlaient, blasphé-
maient, frappaient leurs chevaux,
et menaient dans la rue un épou-
vantable vacarme.

Cette route que le comte de
Civray avait parcourue, cahoté dans
un ignoble véhicule, n'avait pas
même de paille au fond, Jeanne la
recommença seule, au milieu de
nuit, aveuglée par les larmes, affo-
blée par la pensée du danger d'Hen-
ri. Elle ne savait pas encore ce
qu'elle voulait, ce qu'elle pensait
faire, mais sa tâche n'était pas
remplie. La comtesse et Céécile
ignoraient leur malheur. La main
qui avait frappé Henri pouvait
les atteindre. Cette abominable
traison s'était accomplie avec
une habileté et une rapidité étrange.
Jeanne avait beau chercher
qui avait vendu la retraite du
comte, elle ne trouvait pas. Nul
n'avait vu entrer, nul ne l'avait
vu redescendre.

Un seul homme connaissait
le secret de sa cachette, et cet hom-
me était Robert, le fils de Com-
tois.

Robert!
Un cri étranglé sortit de la poi-
trine de Jeanne; une lueur san-
glante passa devant ses yeux. Elle
les ferma pour ne point voir, et
repusha cette abominable pen-
sée.

Toute la nuit elle courut épi-
née, hâletante. Quand elle se trou-
va à la dernière station de son cul-
vaire, le jour était venu et Paris
s'éveillait. Accoté contre une bor-
ne, elle voyait la prison Lazare
noire et sombre. Dès que la porte
s'ouvrait elle demanderait un
concocteur le renseignement dont
elle avait besoin. Elle n'attendit
pas longtemps, la besogne était
lourde, et la nation se montrait
exigeante. Jeanne remit une pièce
d'or dans la main du gauchetier,
et le pria de lui dire si le comte
de Civray et Robert Comtois n'é-
taient pas arrivés pendant la nuit.

—J'ai ces deux noms sur mon
régistre, répondit-il.
C'était tout ce que Jeanne sou-
haitait savoir.

Dans sa détresse d'âme, elle é-
prouvait un soulagement à savoir
dans quelle prison celui qu'elle
avait si longtemps appelé son
"frère Henri" se trouvait enfer-
mé. La faiblesse de Jeanne était
si grande qu'elle sentit le besoin
de reprendre quelques forces. A-
percevant un cabaret sur l'ensei-
gne de laquelle on lisait: Les Gracques
elle entra, et se fit servir un déjeu-
ner frugal.

Ce fut une femme blonde, pâle
et charmante, qui vint s'informer
de ce que souhaitait la nouvelle
venue.

Jeanne, qui s'y connaissait en
distinction, demeura frappée de
ses traits, de la blancheur de ses
mains. Les deux femmes échange-
rent un regard, puis les yeux de
la servante des Gracques se posè-
rent sur les murailles de la prison
Lazare.

Tandis que la jeune femme ser-
vait Jeanne, la malheureuse fille
lui demanda:

—Peut-on voir les prisonniers
quelquefois.

—On répondit à voix basse la
servante aux mains blanches. Mon
mari est prisonnier, à midi il s'ap-
proche de la croisée, et nous é-
changeons quelques signes.

—Merçi, dit Jeanne, je revien-
drai.

Elle quitta le cabaret des Grac-
ques et se dirigea vers la rue de
Sèvres, où se trouvait le pavillon
loué par la comtesse de Civray.

Comment Jeanne apprendrait-
elle à la malheureuse mère l'ar-
rêtation de son fils, elle n'en sa-
vait rien encore; mais elle ne
croyait pas que Dieu, qui la sa-
vait innocente, pût l'abandonner
au sein de son malheur.

C'était un pavillon n'ayant
qu'un rez-de-chaussée et que son
apparence de vétusté protégeait
contre la suspicion. De vieux ar-
bres remplissaient l'étroit jardin,
et contribuaient à protéger la
maison contre les regards curieux.
Quatre chambres composaient ce
logis modeste. La comtesse et Cé-
cile partageaient la plus grande,
Robert couchait dans un cabinet.
La pièce destinée à Henri ouvrait
sur la rue. Enfin la dernière pièce
servait à la fois de salon et de sa-
lle à manger. A travers la petite
grille égayant la muraille, la com-
tesse et sa nièce surveillaient les
abords de la maison, ou guet-
taient le retour d'Henri.

Quand la comtesse de Civray
revint, la veille, de la maison de
Jeanne, elle était pleine de con-
fiance. Certain que son fils n'a-
vait rien à craindre, elle se sen-
tait prête à subir le reste de son
éprouve. Robert assurait du reste
qu'elle serait courte, et la comtes-
se ajoutait une foi complète en ses
paroles.

Elle s'étonna un peu de ne pas
le voir rentrer, mais peut-être
avait-il partagé le réduit offert
par Jeanne, afin de prendre les
derniers ordres de son maître. Ce-
pendant la comtesse s'endormit
tard. Océécile resta longtemps près
d'elle, et toutes deux, s'efforçant
d'oublier les dangers et les hor-
ribles spectacles du présent, se
rejetèrent dans le souvenir du pas-
sé.

Au matin, lorsque Océécile passa
dans la chambre de sa tante, elle
dormait encore, et la jeune fille,
se retirant sur la pointe du pied,
descendit au jardin. Si étroit qu'il
fut, ce jardin lui plaisait. Elle
voyait le ciel, et un coin de verdure.
Il lui semblait qu'elle serait
morte entre quatre murailles, elle
qui, toute sa vie, avait vécu en
pleine campagne, s'enivrait d'air
et de soleil, comme les oiseaux et
les fleurs.

Après avoir fait le tour de l'en-
clole, elle émettait un peu de pain
pour les friquets volant autour
d'elle, puis, s'approchant d'une
petite table, elle prit sa tapisserie
et se mit à travailler. De temps à
autre elle laissait tomber son al-
guil, surprise par une rêverie
mêlée à la fois de tristesse et d'es-
pérance. Elle songeait que dans
quelques jours Mme de Civray et
son fils se trouveraient à l'abri de
tout danger, et que peut-être, alors
les anciens projets de sa tante re-
cevraient leur exécution.

De temps en temps elle se le-
vait pour regarder à la grille, puis
revenait s'asseoir avec une sorte
de lassitude.

Dès que dix heures sonnèrent,
elle rentra dans le pavillon, in-
quiète de ne point voir paraître
Mme de Civray.

Pendant ce temps une vieille
femme remplissait près des Civray
le rôle d'officière, rangeait le mé-
nage, allait et venait avec un em-
pressement de commande.

Elle seconait un tapis sur le pe-
tit perron, quand Robert ouvrit la
grille du jardin. Elle ne le recon-
nut pas tout de suite, car le jeune
homme avait rabattu son chapeau
sur ses yeux. Et comme la vieille
Rosalie était en proie à des ter-
reurs continuelles, elle seccosa son
tapis avec un redoublement de
vitesse, en chantant d'une voix
entraînée:

Dansons la Carmagnole
Vive le son! Vive le son!
Dansons la Carmagnole...

—Eh bien! fit Robert en s'avancant,
vous vous permettez des re-
frains de ce genre dans cette mai-
son!... Vous avez une très-jolie
voix, mais si vous vous avisiez
d'éveiller madame de Civray avec
un pareil refrain...

—N'ayez aucune crainte, mon-
sieur, madame sait que je suis une
bonne chrétienne... Mais j'avais
entendu des pas dans le jardin, et
dans la crainte que ce fut un es-
pion, je répétai la chanson à la
mode... De cette sorte, s'il venait
voir ce qui se passe à la maison, je
lui fournissais quelques notes... de
musique pour son rapport.

—C'est fort adroit... Madame la
comtesse n'est pas réveillée?

—Je ne crois pas, mais Mlle Cé-
cile est près d'elle... Nous atten-
dons le médecin, car madame est
aujourd'hui fort souffrante... in-
quiète aussi, peut-être... car ce ma-
tin elle m'a envoyée près de la
Batte des Moulins, chez une lin-
gère...

—Jeanne, son ancienne demoi-
selle de compagnie... Eh bien!
que vous a appris cette jeune fil-
le...

—La boutique était fermée, et
je suis revenue aussi ignorante
que je l'étais au moment de mon
départ.

risquaient de paraître suspects. On a
le droit de s'inquiéter de rien ni
de personne, maintenant. D'ail-
leurs, par caractère, j'ai horreur
des renseignements et des confi-
dences.

—Pourquoi?

—Dame! ça fait des secrets à
garder... et dans ce temps d'inter-
rogatoires pernicieux, il vaut
mieux ne rien savoir, attendre que
lorsqu'on n'a rien à dire, on ne
craint pas de se couvrir. Voilà même
pourquoi je ne vous demande
pas des nouvelles de M. Henri...

—Et cependant je m'y intéresse
beaucoup... Vous savez?

—Oui, j'en ai apporté.

—Je vous en supplie, ne me le
dites pas?

—Comment tu te défies de toi-
même! Rosalie.

—Enormément... la nuit com-
me le jour... la nuit surtout, je
rêve tout haut... Faut-il voir si
madame peut vous recevoir?

—Pas encore, rien ne presse...

—Rosalie entra dans le pavillon
et Robert se mit à marcher dans
l'étroit jardin.

—On ne sait rien ici, murmura-
t-il rien! J'ai tout le temps de
remplir la mission filiale, dont
j'ai été chargé par le comte Henri.
Que va dire la mère en apprenant
l'arrestation de son fils? Et
Jeanne? Qu'est-ce que Jeanne a
pu devenir? Si je ne parviens
pas à découvrir sa retraite, je la
ferai chercher par d'habiles limiers
... et cette fois, elle ne m'échappera
pas!

La marche saccadée de Robert
venait de le conduire en face de la
petite grille, au moment où une
femme brisée de lassitude, s'y at-
tachait à deux mains.

Cette femme, c'était Jeanne.
Robert s'élança vers la porte,
qu'il ouvrit.

Alors, seulement, la lingère le
reconnut.

—Vous! s'écria-t-elle, vous!
M. Henri...

—Plus bas, Jeanne, plus bas, ré-
pondit Robert, ne parlez pas si
près de ce pavillon, comtesse ne
sait rien encore...

—Le comte, parlez-moi du com-
te Henri, reprit Jeanne en entraî-
nant Robert dans le fond du jar-
din...

—Il est resté à Saint-Lazare...

—Il est resté à Saint-Lazare...

—Arrêta en même temps que
lui, comment êtes-vous parvenu à
vous échapper?

—Oh! moi, je ne suis ni comte
de Civray, ni propriétaire d'un
château. Ma retraite et ma par-
tance n'ont aidé à me tirer d'affai-
res... D'abord, l'idée m'est venue
de rester, par dévouement, le com-
pagnon de captivité du comte;
mais à quoi servait ce sacrifice!
Libre, je m'occupe de favoriser le
départ de la comtesse, et une fois
en sûreté, je cours à Paris me
dévouer pour mon jeune maître.

—L'a-t-on interrogé?

—Sommairement.

—Et qu'a-t-il répondu?

—Tout ce qui pouvait exciter
davantage contre lui la rage des
sans-culottes et des piquiers. Il
a maudit la révolution, craché sur
une cocarde rouge, et déclaré qu'il
serait heureux de périr pour son
roi et pour Dieu... On l'a dit pos-
sédé du désir de mourir.

—Le malheureux! il oubliait
sa mère!

Jeanne pressait son front à deux
mains.

—On est si souvent trompé par
cet accent-là qu'on s'en défie...
Songez y donc, d'ailleurs, tout
vous accuse: l'argent reçu...

—Ah! il n'a pas souillé mes
mains, je vous le jure... Quant au
billet c'est l'œuvre d'un ennemi,
d'un faussaire, qui, pour satisfaire
je ne sais quel besoin de vengeance,
a voulu en même temps perdre
le comte Henri et me flétrir à ses
yeux...

—L'intérêt d'un semblable cal-
cul est d'autant plus difficile à
comprendre, que vos soupçons ne
tomberont sur personne.

—Vous avez raison, le nom de
cet infâme, je l'ignore; l'intérêt
qui l'a porté à commettre cette la-
cheté, je ne me l'explique pas...

—Mais je crois à la Providence; elle
permettra qu'un jour le faux soit
proyé et le faussaire puni.

—Ce sera justice; mais ce n'est
pas de cela sans doute que vous
voulez entretenir Mme de Civray?

—Non, ce n'est pas seulement
de cela... J'ai passé ces deux jours
à courir d'une prison à l'autre,
afin d'apprendre à ma bienfaitrice
dans quelle prison le comte était
renfermé... Puis j'ai vendu le ma-
gasin des Trois-Grâces, j'ai réalisé
tout ce que je possédais, et je viens
rejoindre ici celle qui m'a élevée,
afin de protéger son sort quel
qu'il soit.

—Jeanne, vous lui cacherez la
vérité sur la destinée d'Henri, il le
fait, je le veux.

—Dans quel but?

—Parce qu'une semblable nou-
velle la tuera.

Jeanne regarda Robert, comme
si elle ne comprenait pas bien ce
qu'il lui voulait dire. Avant que
le fils de Comtois eût le temps de
répondre, Océécile quitta le pavil-
lon pour reprendre sa place près
de la petite table. En entendant
le nom de son cousin, elle s'arrêta
et prêta l'oreille. Son cœur était
rempli d'une angoisse presque
aussi grande que celle de Mme de
Civray, et elle avait hâte de savoir
des nouvelles de celui qu'elle cro-
yait à l'abri dans l'aile que Jean-
ne lui avait offert.

—Mme de Civray n'a pu ap-
prendre par personne notre arres-
tation, dit Robert, elle doit l'igno-
rer toujours. Le comte Henri, ré-
signé à subir le sort qui l'attend,
mais éprouvé de la douleur réser-
vée à sa mère, m'a fait jurer de
la décider à quitter Paris aujour-
d'hui même. Il faut qu'elle soit
loin, quand éclatera la fatale nou-
velle.

Océécile s'appuya contre la petite
table en murmurant:

—Pauvre mère! perdue pour
elle.

Puis comprimant son cœur, la
jeune fille ajouta:

—Perdue pour moi!

Jeanne répondit à Robert d'une
voix que l'émotion étranglait:

—Oui, il a raison de vouloir
cela. Mais quel prétexte donner
à la comtesse de Civray, pour lui
faire croire à la nécessité d'un si
prompt départ.

—Ne cherchez pas Jeanne, le
prétexte est trouvé.

—Et c'est.

—Une lettre du comte, écrite ce
matin même dans la prison... Celui
qui bientôt passera devant le tri-
bunal révolutionnaire se suppose
libre... Il annonce avoir profité
d'une occasion rapide et sûre de
quitter Paris... Et près de lui, il
appelle sa mère.

—De sorte que...

—En quittant aujourd'hui Pa-
ris, Mme de Civray croira rejoin-
dre son fils bien-aimé à la fron-
tière.

—Le noble cœur murmura Cé-
cile.

—Quel généreux mensonge!
dit Jeanne.

—Vous m'aidez à le soutenir,
n'est-ce pas, Jeanne? On est plus
fort à deux...

—Nous serons trois... ajouta Cé-
cile en rejoignant Jeanne et Ro-
bert... Je me fais votre complice.

Vous n'êtes pas tenu

De ne payer argent comptant si vous
desirez vous acheter un bon

MONTRE

Puisqu'on peut avoir un bon
Montre

Systèmes de Versements

J'ai un gros assortiment de
Montres

D'OR, AMALGAMÉ D'OR, ET D'ARGENT,
pour
Dames et Messieurs.

Écrivez pour avoir nos prix et nos termes.
K. BEZANSON,
Magasin de Bijouterie et de Montres,
255, 260 et 265 Grand'Rue,
Moncton, N. B.

Magasin Blanc DE BARKER

MONCTON - CHATHAM

La Maison dont les Prix sur les Epice-
ries et le Thé sont les plus réduits
dans les Provinces Maritimes

SUCRE détaillé au prix du gros.
Bonne FARINE de famille Virginia, \$4.85
" " blanche, 8.75
FARINE de BLÉDINDE, poche, .97
Bon THÉ, Siba, pour 1.00
Meilleur, 7lbs, pour 1.00
Extra bon, 4lbs, pour 1.00
ET UNE FOULE D'AUTRES BONS MARCHÉS

Nous sommes à la tête; laissez faire
ceux qui peuvent suivre.

Barkers, Moncton, Chatham.

Moulins à Coudre SINGER

Melme S. Richard, Shediac,

récompensé par le Notaire-Brunswick de la CÉLÈBRE FA-
BRIQUE DE MOULINS À COUDRE
SINGER, annonce respectueusement au
public qu'il a en mains un assortiment de
ces machines à coudre inépuisables et ri-
chissimes reconnues dans tout le pays.
Ces machines font toute espèce de coutures,
travaux de fantaisie etc., ils sont les mieux
faits, les plus forts et les plus durables, et
toute personne qui veut faire sa couture à
son aise et promptement, doit se hâter de
s'en procurer un.

M. Richard est autorisé à collecter et
transiger toutes les affaires de la compa-
gnie.

S'adresser à
Melme S. Richard,
Shediac, 30 septembre 1897.

J. C. VAUTOUR, MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

GROCERIES, PROVISIONS,
FERREONNERIES, ETC
RICHBOUJTOU, N. B.

UNION HOTEL

Grand'rue, Moncton.
O. S. LEGER, Propriétaire.

Accommodation de première classe pour les
voyageurs. Bonnes tables. Prix modérés.
FABRICANT DE SODA WATER ET
GINGER ALE.

Bois de Construction!

Le sousigné est agent d'une grande fabri-
que d'Osford faisant une spécialité de
PORTER, CHAMBRIS,
GLAUBORD BOIS à PLANOCHES,
PLANCHES à DOUBLER,
CORNICIERS, MOULURES,
ETC., ETC.

On fabrique sur commande, quand on dési-
re. Le tout au plus bas prix. Venez me voir
si vous avez besoin de quelque chose en fait
de bois de construction.
Julien Cormier,
Shediac, 12 avril 1897.

LE MONITEUR ACADIEN

Contient toujours les
dernières nouvelles
et le journal le
meilleur m a r c h é
publié dans les pro-
vinces maritimes
Parait deux fois
par semaine pour \$1
par année, payable
d'avance. Abonnez-
vous au
MONITEUR ACADIEN

n'êtes pas tenu

ayer argent comptant et vous

vous achetez un bon

MONTRE

de Versoiments

un gros assortiment de

Montres

de D'OR, ET D'ARGENT,

pour

Dames et Messieurs,

à avoir nos prix et nos termes.

BEZANSON,

de Bijouterie et de Montres.

260 et 262 Grand'Rue,

Moncton, N. B.

asin Blanc

BARKER

TON et CHATHAM

ont les Prix sur les Epices

Thé sont les plus réduits

des Provinces Maritimes

illé au prix du gros.

NE de famille Virginia, \$4.85

blanche, 8.75

BLÉDINDE, poche, .97

ba. pour 1.00

ba. pour 1.00

ba. pour 1.00

COULE D'AUTRES

BONS MARCHÉS

es à la tête; laissez faire

qui peuvent suivre.

arkers,

ton,

Chatham.

ins à Coudre

SINGER

ne S. Richard,

Shediac,

ommé agent pour le Nou-

veck de la CÉLÈBRE FA-

RE MOULINS À COUDRE

nomme respectueusement au

en même un assortiment de

à coudre inépuissables et si

connues dans tout le pays.

ont toute espèce de couture,

blanche etc., les sont les mieux

forte et les plus durables, et

si vous voulez faire un achat à

complément, doit se hâter de

un.

est autorisé à collecter et

es les affaires de la compa-

gnée à

me S. Richard,

ptembre 1897.

AUTOUR,

DE NOUVELLES

RIES, PROVISIONS,

ONNERIES, ETC

DUOTOU, N. B.

jours au complet. Importe-

ce. Vend à grand marché

avec ponctualité et exacti-

tude. Pour trouver un profit à

se procurer des marchandises

PUBLIE LES

MARDI & VENDREDI

DE CHAQUE SEMAINE

ANNONCES

1ère insertion, la ligne, 10c

Insertions subséquentes, 5c

Adresses d'affaires, \$3 par an

Adresser toutes lettres, corres-

pondances, etc., à

FERD. ROUIDOUX,

Éditeur-Propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Vendredi, 26 Novembre 1897.

VOL. XXXI.—No. 41

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B.

15 avril 1897.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.

Bureau d'Affaires—1100-1101, Grand'Rue.
Résidence—Hotel Weldon, où on le trouve
le nuit.

Dr E. T. CAUDET,

MÉDECIN-CHIRURGIEN,
ST-JOSEPH, MEMRAMOOC.

Les maladies des yeux et des oreilles sont
traitées avec succès.

Dr THOS. J. BOURQUE

(ANCIEN BUREAU DU DR LANDRY)

RIOHIBOUCOTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la
nuit.—20 mai 98.

Dr A. GALLANT,

MÉDECIN & CHIRURGIEN,
Bureau et résidence à

WELLINGTON STATION, I.P.E.

Consultation à toute heure du jour et de
la nuit. 15 août 93-ac

A. D. RICHARD, L.L.B.,

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
DOCHESTER, N. B.

Attention spéciale donnée à la collection des
faits dans toutes les parties du Canada et des
Etats-Unis.

W. A. RUSSELL,

AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
CHALOUVILLE, ETC
SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec exactitude et on
transige avec ponctualité toute affaire soumise.
27 mars 1897.

ASSURANCE.

Alphonse T. LeBlanc,

AGENT D'ASSURANCE,
DUPUIS' CORNER, N. B.

Représente plusieurs des meilleures compa-

gnies d'assurance sur la vie, contre les inci-

dents et contre le feu. Prend les risques aux

plus bas prix et aux conditions les plus avan-

tagées. Pas un homme éméché, aujourd'hui il

ne doit négliger de se protéger, et de protéger

sa famille, contre le feu, les accidents, la man-

que, etc.—on peut faire un placement au po-

lice d'assurance. 1 mai 93-ac.

ENREGISTREMENT

Naissances, Décès et

Mariages.

COMTE DE WESTMORELAND.

AVIS

LES PARENTS, MÉDECINS et MEUBRES

DU CLERGÉ sont requis de se conformer

aux exigences de "NOUVEAU" ACTE D'EN-

REGISTREMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK,

WICK" et d'envoyer immédiatement au

commissaire tous les retours de NAISSANCES,

DÉCÈS et MARIAGES survenus dans l'an-

née 1897 pour l'enregistrement.

On attire l'attention sur la clause 22 du dit

acte, qui se lit ainsi:

"Tout chef de maison ou de famille, mem-

bre du clergé, médecin, ou personne requise

par le présent acte de faire rapport des nais-

sances, mariages et décès, qui refuse ou néglige

de proposer d'être enregistré, ou de faire dans le temps

fixé, paiera pour toute et chaque offense une

amende de pas moins d'un dollar et de pas

plus de vingt dollars plus les frais, à la discrétion

du magistrat président par devant lequel

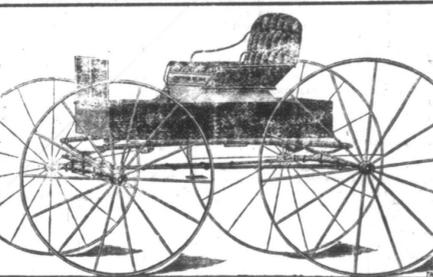


POUR CHAUSSURES D'ETE

Il n'y a rien comme les Oxfords à la mode, et à Moncton il n'y a pas d'Oxfords comme les nôtres pour la qualité et le prix. C'est le verdict des Dames de Moncton, qui déclarent que pareils bas prix n'ont encore jamais été offerts si de bonne heure dans la saison. Toute chaussure achetée de nous est de première qualité, et cette vente est une superbe occasion pour les Dames. C'est le temps de venir choisir à même notre grand assortiment. Les prix varient de \$3.00 à \$2.75. Nous avons aussi la plus grande variété de Chaussures pour hommes, garçons, filles et enfants qu'il y ait à Moncton, et au plus bas prix possible.

J. P. BREAU & Cie.

En face du Marché, Grand'Rue, MONCTON



Toujours en avant!

F. L. THIBODEAU,

Voiturier, - Shediac, N. B.,

FABRICANT DE VOITURES DE TOUT GENRE:

Voitures Couvertes, Truck-Wagons, Voitures d'hiver, etc

Exécute avec promptitude tous les travaux de réparation. Peinture de première qualité. N'importe que les meilleures Peintures et les meilleurs Vernis Anglais.

Il a constamment un bon stock de Voitures neuves et aussi de Voitures d'occasion, main qu'il vend à Grand Marché. Tout ce qui sort de son établissement est garanti. Ayant vingt ans d'expérience, acquise aux Etats-Unis et en cette province, faisant avec le plus grand soin le choix de ses matériaux et n'employant que la main-d'œuvre la plus expérimentée, il est en mesure de garantir les produits de son industrie de la manière la plus positive.

On prend en échange tous les produits de la ferme.

Boutique en face de l'église anglicane, SHÉDIAC, N. B.

ADRESSES D'AFFAIRES

Richard Sullivan & Co.

Marchands en Gros de

VINS & SPIRITUEUX.

IMPORTATEURS et MARCHANDS DE

THE, TABAC,

CIGARES.

44 et 46 Dock Street,

ST. JEAN, N. B.

1 août 1897-ac

SI VOUS AVEZ BESOIN DE

BON QIN

—ACHÉTEZ LE—

KIDERLEN'S PURE

HOLLANDS GENEVA

Il a obtenu des médailles d'or aux expositions

de Paris et de Philadelphie.

T. WM. BELL,

AGENT,

ST-JOHN, N. B.

L'or du Klondike

N'y est pour rien. Si chaque homme et femme de ce bon pays canadien achetait

Higgins' British Liniment

que nous croyons qu'il y a de leur intérêt d'acheter pour leur propre bien-être. Ce ne

serait pas notre intérêt dans ce liniment pour les maladies de la région de Klondike. Le

docteur porte à l'en hautement, et nous sommes sujets à nous en servir. Les bénéfices que

nous avons eus sont les suivants: Nous vous invitons à acheter du LINIMENT ANGLAIS DE

HIGGINS, tant que les terres inconnues du voyage ne vous retiennent pas beaucoup de

minutes d'un tel

acheter un bon bouteille, gardez-le près de vous, car nous savons, nous, et vous, vous

trouverez de nombreux bénéfices. Il guérit promptement toutes les douleurs: usuelle-

ment les idées du Liniment. Lisez ce que les gens en disent.

Mme Robinson, d'Hopewell Corner, écrit:—Cher monsieur, je me suis servi de votre Li-

nement Anglais depuis un an, et il m'a permis de faire ce que j'ai aimé à faire sans inter-

rompre le bon de mon doigt. J'ai essayé de faire disparaître avec le liniment, mais sans suc-

cess. Le docteur disait que le seul remède était de la saignée, et c'est par là que la dernière al-

ternative, car cela me détruirait l'œil. J'essayai donc votre Liniment anglais, au bout d'un

mois la bête avait tout disparu et l'œil aussi bien que jamais. Il surpassa tout pour les

crampes et la diarrhée.

Le capit. Brown, Hopewell, écrit:—Cher monsieur, j'ai souffert pendant trois mois nuit et jour

d'une constante douleur à la poitrine. J'essayai tous les remèdes, mais rien n'y faisait. J'ai

été complètement guéri par trois applications de votre Liniment.

The Canadian Drug Co., Ltd., - Saint-Jean, N. B.,

9 NOV. 98-12

SEULS PROPRIÉTAIRES.

PUBLIE LES

MARDI & VENDREDI

DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1 00

Six mois.....\$ 75

EN CASH

Un an.....\$1 00

Six mois.....\$ 75

PAYABLE D'AVANCE

sur les pointes d'acier qui lui entré-

rent plusieurs pouces dans l'estomac.

Un hennissement de douleur se fit

entendre. D'un coup d'œil, le père

David comprit ce qui venait d'arri-

ver. Ne sachant trop de quel expé-

dient se servir; craignant que son

cheval ne se blesse; à encore plus par

les mouvements que la torture le

portait à faire, notre fort à bras ne

fait ni une ni deux. Il se place l'é-

paule sous le poitrail de l'animal

blesse et, le soulevant de terre com-

me si c'est un agneau, il le dé-

livre des pointes de fer qui lui la-

bouraient la poitrine.

L'Eglise d'Angleterre et

L'Eglise de France

Extrait du discours de Son Eminence

le cardinal Vaughan, archevêque de

Westminster, prononcé le 12 octobre

1897 dans la basilique primatiale

d'Aries, en France.

En dernier lieu, le très indigne

successeur de saint Augustin est ve-

nu à cette population si sympathi-

que, si pleine d'ardeur méridionale,

si légitimement fière de ses ancien-

nes traditions et de ses aïeux atho-

liques, à ce noble sanctuaire d'Aries,

où vous consacriez saint Augustin

évêque; il est venu vous demander

vos prières et celle de l'Eglise de

toute la France. Nous avons gran-

dement besoin de prières, afin que

nous, les prêtres et fidèles catholiques

de l'Angleterre, puissions être rem-

plis de l'esprit d'humilité, de l'esprit

de sacrifice et de piété qui animaient

les prêtres français émigrés parmi

nous; que nous suivions les traces

de nos saints et martyrs; que nous

puissions nous repentir de nos pé-

chés et dominer nos tentations; que

nous soyons rendus dignes de deve-

nir, dans la main de Dieu, des in-

struments pour le salut de nos com-

patriotes.

Nous avons besoin des prières de

l'Eglise en union avec les prières de

notre Mère des Douleurs, afin que le

précieux sang de Jésus puisse couler

à grands flots sur toute l'Angleterre.

Le précieux sang est rempli et dé-

borde des dons de la foi, de l'espé-

rance et de la charité. Par ce sang

nous sommes illuminés et fortifiés;

par ce sang sont les âmes sont con-

verties et transportées dans le sein

de la véritable Eglise; par ce sang

veau pour l'accueil cordial que vous avez donné aux représentants de l'Eglise d'Angleterre. Mgr Scobie vous a dignement et chaleureusement remercié ce matin, mais je tiens à le faire encore moi-même.

Nous sommes venus puiser ici dans cette vieille église d'Arles la foi, l'espérance, le courage, la charité.

Prouvençau et catholique, Cantem tout trépuil, Nosta fé n'a pas fail.

Les magnifiques discours de vos grands évêques que nous avons entendus, si éloquentes, si pleines de lumière et d'enseignement pour nous, seront publiées plus tard dans toute l'Angleterre. Ces jours, ces fêtes internationales, ces souvenirs d'une parfaite bonté seront pour nous impérissables.

L'hospitalité de toute sorte que nous avons reçue du clergé et des fidèles de l'Eglise d'Arles, montra jusqu'à quel point l'alliance entre les deux Eglises est déjà devenue cordiale et parfaite.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

M. l'archiprêtre de cette église primatiale, pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

Je finis en présentant mes félicitations les plus sincères à M. l'archiprêtre de cette église primatiale. Pendant deux ans il a tout préparé pour ces fêtes splendides. Saint Virgile et saint Augustin l'ont béni. Dieu lui-même l'a béni, tout est allé à merveille. Vous avez raison, monsieur l'archiprêtre, d'être fier de votre ville d'Arles, population de la ville d'Arles vous avez raison d'être fière de votre archiprêtre. Encore une fois merci pour toutes vos bontés : que Dieu vous les rende dans le temps et dans l'éternité.

fruit, érigé par des citoyens de notre province, de notre comté. S'il y a un pont ici, ce sont les maisons d'érection d'en face qui en ont fait la nécessité, et en ma qualité d'ancien élève de St-Joseph je suis heureux, avec l'assentiment unanime et appuyé de mes collègues, d'avoir pu contribuer à en honorer le fondateur en baptisant ce pont du nom impérissable du grand et noble religieux dont nous n'oublierions jamais les œuvres. Messieurs, ce pont est à vous, prenez le, servez-vous en, passez-y, mais n'y trottiez point.

M. le docteur E. T. Gaudet, parlant au nom des habitants du district, donna lecture de l'adresse suivante :

A l'honorable Henry R. Emerson, premier-ministre du Nouveau-Brunswick et commissaire des travaux publics.

Honorable Monsieur, — Nous saisissons avec joie l'occasion qui nous est offerte de vous donner ainsi qu'à vos illustres collègues du gouvernement la bienvenue la plus cordiale. Nous sommes heureux de vous nous faites et nous vous félicitons cordialement et sincèrement de votre récente accession, bien méritée, à la tête du gouvernement provincial — poste dont la responsabilité et la dignité respectent avec plus d'éclat, entouré que vous êtes devant nous des hommes illustres et nobles qui sont vos ministres. Gratifiés comme ils doivent l'être de vous avoir pour chef, nous le sommes davantage, nous, en nous rappelant que le chef de ces chefs est notre propre concitoyen.

A l'occasion de l'ouverture solennelle de ce nouveau et magnifique pont, le devoir s'impose aux citoyens de la paroisse de Dorchester de vous exprimer, en qualité de ministre des travaux publics, notre grande appréciation de la vive et constante sollicitude que vous portez aux intérêts matériels de notre comté. Triomphe de l'art, la noble structure que nous inaugurons aujourd'hui est destinée, nous n'en doutons pas, à relier les deux rives de notre sinueuse rivière quand les enfants de nos enfants seront descendus dans la tombe, et restera comme un monument de la sagesse de la politique du département gouvernemental dont vous remplissez les hautes fonctions depuis des années de manière à vous faire honneur et au profit de la province.

La louable résolution que vous avez prise de construire des ponts permanents est approuvée de tous les économistes politiques et est une preuve de la profondeur et de la prudence qui caractérisent la politique générale de votre gouvernement.

Doués des qualités qui donnent le succès au politicien et au législateur, entouré de lieutenants puissants, vous nous semblez admirablement équipé pour l'accomplissement de vos devoirs, et notre province marchera assurément dans la voie de la prospérité en suivant le sillon que vous et vos collègues lui tracez.

Heureux des belles perspectives de bonheur et de bien-être que l'horizon nous annonce, reconnaissant pour la faveur qu'on vient de faire à notre paroisse, nous vous souhaitons sincèrement de doter notre province par vos longs jours d'un gouvernement bon et sain à la grande satisfaction des citoyens de la paroisse de Dorchester.

Le comité :

Vital J. Landry, J. P., Patrick Souler, A. Tingley, D. Richard, D. Belliveau, Révérend P. Roy, Dr. E. T. Gaudet, M. Richard, J. F.

L'hon. M. Emerson répondit en termes heureux à cette adresse et remercia chaleureusement les signataires de leurs bonnes paroles et de leurs bons souhaits.

Trois hurrahs furent poussés pour M. Emerson, pour les autres membres du gouvernement, pour le pont et pour les constructeurs.

Le Juge Landry, invité à dire quelques mots, rappela qu'il était à la tête du département lorsque fut construit le premier pont en face du collège ; et félicita les citoyens sur ce nouveau pont, un pont solide et permanent qui durera plusieurs générations. Parlant du collège, il dit que les progrès des dernières vingt années se doubleront dans les vingt années à venir, et alors cette localité pourrait bien être l'une des plus importantes du comté. C'est avec plaisir qu'il se rappelle avoir été représentant du comté, et il se joint aux spectateurs pour remercier le gouvernement d'avoir doté cette localité d'un pont qui servira de monument au ministre qui l'a construit.

L'hon. M. LaBillette exprima ensuite le plaisir qu'il éprouvait d'être là, pour la première fois, et déclara qu'il y reviendrait prochainement en visite officielle.

L'hon. A. D. Richard dit aussi quelques mots en circonstance qui furent fort applaudis.

Puis les distingués visiteurs se rendirent au collège St-Joseph, où l'hon. premier-ministre devait être l'objet d'une démonstration de la part de la faculté et des élèves de la maison.

Deux adresses — l'une en anglais par M. Pierre Landry, et l'autre en français par M. D. M. Richard — furent présentées à M. Emerson.

Faute d'espace nous remettons à mardi le compte rendu de cette partie de la démonstration de mardi.

Propos agricoles.

Dans le cours de l'hiver, augmentent autant qu'il est possible la masse des fumiers. Améliorez les engrais, et par ce moyen vous ferez croître deux épis, là où il n'y en avait qu'un.

Il ne faut pas oublier que l'engrais est la grande richesse de cultivateur ; que sans engrais vous récolteriez à peine l'an prochain, et pas du tout les années suivantes.

Dites vous, au contraire, qu'avec de bons engrais, il n'y a pas de mauvaises terres, et qu'avec du travail et l'aide de Dieu il n'y a pas de mauvaises récoltes.

Le Serment du Test.

La réplique que l'honorable M. Pascal Poirier a daigné s'abaisser à me faire est aussi botteuse que déloyale.

Puisque l'auteur de l'origine des Acadiens prend ceux qui ont suivi cette polémique pour des personnes myopes, incapables de lire ce qui se écrit, j'entre de la faculté de discerner entre la véridicité et la fausseté, entre l'orgueil bousé et la vérité historique, qu'on "souffre" de lui rappeler le point de départ de cette discussion.

Le Moniteur, édition du 17 août, rendant compte de la célébration de la fête nationale à Shédiac, cite la péroraison du discours prononcé à cette occasion par M. Poirier. Il n'y a pas que je sache de sténographe au Moniteur, et pas comment le premier sénateur acadien a du fournir lui-même un rédacteur de ce journal le manuscrit de son discours. Je n'ai pas fait huit ans de journalisme sans savoir comment les choses se passent en ces circonstances.

Or, voici ce que l'honorable Pascal Poirier a dit le 15 août à Shédiac :

Pour la première fois, les Acadiens élus, en 1837, des députés à la chambre provinciale de Halifax, M. Simon d'Entremont pour le township de Cap-Sable, et M. Frédéric Robichaud pour le comté d'Annapolis (Baie-Sainte-Marie).

Quand vint le moment d'ouvrir la session des chambres, nos deux Acadiens se tinrent sous le portique de la législature, le même que nous voyons encore à Halifax. Les autres députés écoutèrent le discours du trône, lu par le lieutenant-gouverneur lui-même, sir Colin Campbell, prêtèrent le serment, le "big oath" comme les Irlandais l'appelaient.

Le greffier de la chambre invita les deux catholiques à prêter le serment d'usage et à aller prendre leur siège. Les autres députés joignirent leurs sollicitations.

—Montrez-nous le serment que nous devons prêter, dit d'Entremont avec un grand calme.

Ce d'Entremont, Simon d'Entremont, était capitaine de navire, et un homme d'une grande intelligence, servie par un caractère plus grand encore.

Le greffier donna lecture du serment du "test".

Il le repoussa de la main.

—Je dois prêter serment de ça, demandait-il ?

—Sans doute, afin de montrer que vous êtes des sujets loyaux de la couronne.

—Et j'apportez votre document, reprit-il en se levant. J'avalerai plutôt un crapaud de mer la queue la première, que de renier ma religion pour un siège à votre chambre.

Robichaud en fit autant. Les protestants demeurèrent bien empêchés de cet incident. En qui demandait à l'Angleterre, comme un droit britannique, de leur concéder un régime de gouvernement responsable, allaient-ils refuser l'entrée de leur législature aux propres élus de leur province ?

Il y eut le soir un "caucus" où les propositions les plus graves furent mises de l'avant. On alla jusqu'à conseiller l'emprisonnement de Shédiac, qu'à l'orgie en règle, au rium de la Jamaïque, s'en suivit.

Le lendemain des conseils plus humains et plus politiques furent suivis. Le gouvernement s'appuyant sur la réaction de Halifax et de Uniacke, passée en 1827, nomma trois commissaires qu'il autorisa à faire prendre aux deux Acadiens le serment d'allégeance qu'il leur convenait.

Ils jurèrent tout simplement fidélité à la couronne, et prirent leur siège au milieu des applaudissements de toute la chambre. — sans avoir rien fait, ni avoir aucun poison de mer.

On consulta de la législature et toutes les places civiles sont, depuis 1837, ouvertes aux catholiques des provinces maritimes.

Cette scène vraiment charmante est émaillée d'innocuités, ou par amour pour la vérité historique j'ai eu la hardiesse impardonnable aux yeux de M. Poirier d'en relever quelques-unes. Indéjà çu.

Il y a de par le monde certaines gens qui s'imaginent que personne n'a le droit de les contredire. Leur orgueil en souffre trop.

On vient de lire que le 15 août d'entremont l'honorable Pascal Poirier affirmait publiquement à Shédiac qu'à l'ouverture de la session des chambres à Halifax, en 1837, M. d'Entremont et Robichaud "se tenaient sous le portique de la législature" et tous deux refusaient de prêter le "big oath". De plus que le soir du même jour "il y eut un caucus où on alla jusqu'à conseiller l'emprisonnement des deux papistes." Et encore que le lendemain le gouvernement s'appuyant sur la réaction de Shédiac et de Uniacke, passée en 1827, nomma trois commissaires qu'il autorisa à faire prendre aux deux Acadiens le serment d'allégeance qu'il leur convenait.

Il est difficile d'entasser plus d'innocuités les unes sur les autres. Aussi en lisant je ne pus résister au devoir d'en signaler quelques-unes ; et c'est ce que je fis dans le "tonnerre" du 27 août, non pas avec mon compagnon de collège, mais dans un langage bien humble et poli.

En agissant ainsi j'ai voulu rendre service à ceux qui plus tard feront notre Histoire contemporaine. Mais cette accusation de ma part de contredire les assertions de l'auteur distingué de la tragédie des "Acadiens à Philadelphie", a excité son ire, réveillé le vieil homme, et d'un ton doctoral il maintint ses affirmations erronées. Pour mieux étayer son argument, il me dans la bouche de M. Geo. S. Brown des paroles qui ne sont pas de lui, comme on verra plus loin. Malgré que j'eusse affirmé le 27 août que M. Robichaud n'a pas prêté la serment de la législature en 1837, puisque'il était retenu chez lui à Météghan par la maladie, ma parole ne fut pas crue, M. Poirier persista à soutenir son assertion première dans le Moniteur du 31 août.

Peu de jours après (le 3 septembre) je publiai une lettre inédite de l'abbé Sigogne, qui confirmait mon affirmation. Cette pièce inattendue jeta le désarroi dans l'esprit de notre chef politique, et il lui fallut bon gré mal gré abandonner M. Robichaud à la dérive. Aussi a-t-il soin de ne pas le mentionner dans sa dernière réplique.

Mais cette lettre de l'abbé Sigogne avait été envoyée à un "Irlandais d'Halifax" et par conséquent elle seyait "les Irlandais d'Halifax", par l'usage de la Société de l'Assomption ne semble pas aimer l'odeur. Qui donc avait pu me la passer, sinon qu'on cite un éminent de la capitale de la Nouvelle Ecosse, d'origine irlandaise ? Point du tout. Cette lettre avec plusieurs du même fut transmise, il y a PLUS DE DEUX ANS, par un ancien curé de Ste-Marie, au R. P. Blanche, qui me la remit le même jour. Ainsi tombent les conjectures qu'on a pu faire sur la provenance de ce document.

Ce point réglé, passons à un autre. Lors d'un voyage que je fis à Pubnico en 1893, je trouvai chez M. Nicoles d'Entremont, marchand, plusieurs volumes des journaux de la Chambre ayant appartenu à M. Simon d'Entremont, le même dont il est question. Je passai bien des heures à les consulter, et c'est sur les notes prises alors que je suis appuyé pour relever dans le Moniteur du 27 août les inexactitudes de M. Poirier. J'ai trouvé dans le volume de 1837 la liste des 49 députés élus l'automne précédent, et aussi celle des 48 qui prêtèrent tous le serment le même jour, c'est-à-dire le 31 janvier 1837. M. d'Entremont est du nombre, mais le nom de M. Robichaud n'y figure pas, pour la bonne raison qu'il était reté chez lui par la maladie. On trouve également dans le même volume les diverses pétitions présentées pour annuler l'élection du député de la Baie Ste-Marie. Il y a aussi les procès verbaux de la Chambre à propos de la division du comté d'Annapolis en deux comtés.

Or, ayant par devers moi des pièces aussi irréfragables, qui ne proviennent nullement des "Irlandais d'Halifax", comme on vient de le voir, je fis ma première lettre sur le "Serment du Test", qui a blâsé si fortement l'orgueil de M. le sénateur Poirier.

Les procès-verbaux de l'ouverture du parlement, le 31 janvier 1837, dans le volume précité, donne tout simplement les noms des 48 députés qui furent assermentés ce jour-là. Comme me c'était l'usage depuis 1830 que le lieutenant-gouverneur vint à nommer des commissaires spéciaux pour faire prêter le serment aux députés catholiques, il n'y eut pas d'exception à cette règle en 1837. Rien d'étonnant, que la proclamation du 31 janvier 1837, dont parle avec jubilation l'hon. M. Poirier, soit datée de ce jour, puisque c'était celui de la réunion des chambres. Mais que cette proclamation ait été émise par M. d'Entremont avait refusé de prêter le serment du test, c'est ridicule de la part de M. Poirier de l'affirmer.

Je dois avouer que mon compagnon de collège a su enchaîner admirablement bien cette prestation du serment entre une heure et deux heures de l'après midi de la part des trois députés catholiques, savoir : M. M. d'Entremont, Kavanagh et Doyle. Ça prend un avocat roué pour faire des tours de force de ce calibre.

M. Poirier annonce triomphalement qu'à la session de 1836, six ans après l'Acte de l'abolition, quoique un ou deux députés Irlandais eussent été admis à siéger dans l'intervalle (M. Kavanagh avait siégé dès 1829), un comité fut désigné par la législature "pour étudier la question des serments d'Etat requis des membres de la Chambre avant de prendre leurs sièges et de toutes personnes appelées à occuper un emploi dans la province, et pour préparer et présenter une loi à cet effet." Le comité fit son rapport dans le sens de l'abolition des serments d'Etat, et un bill fut présenté à cet effet, qui devint loi, le 8 février 1836.

Encore un autre tour de force admirable de la part de notre érudite littérateur national. C'est le premier échelon des trois degrés sur lesquels il veut monter majestueusement pour me lancer ses foudres, mais il est loin d'être solide, ce premier échelon, et il va joner un mauvais tour à celui qui se hasarde dessus.

La Législature désigna un comité pour étudier la question des serments d'Etat requis des Membres de la Chambre, dit l'honorable Pascal Poirier. Serments d'Etat! M. Poirier avait probablement le cerveau trop hanté par "l'histoire du déluge et des habitants de l'arche" pour s'apercevoir qu'il "se fouettait" en parlant de ce bill.

L'acte d'émancipation des catholiques passé au Parlement impérial, le 13 avril 1829, ne prescrivit qu'un seul serment, et non plusieurs. L'acte passé à la Législature de la Nouvelle Ecosse en mars 1830, dans le

Vente Speciale - DE - CHAUSSURES D'ETE

EN PLEINE FLORAISON. BARGUINES dans toutes les especes de souliers d'ete. En gros ou en detail. L. HIGGINS & CO., Moncton

Modes fashionables! Chapeaux, Manteaux, Fourrures, Etoffes a Robes, Plumes, Fleurs, etc. etc. Mme C. H. Galland, Shediac

200 ULSTERS De toutes les grandeurs a vendre A Grand Marché Poirier, Doiron & Cie. SHEDIAC, N. B.

Au Magasin de Fidele Poirier Un Gros Lot de Capots et Ulsters Pour Hommes et Enfants. Un magnifique Stock d'Etoffe a Manteaux de tout Prix. Un Assortiment complet de Marchandises d'hiver, Chaussures, Chemises, Caleçons Chapeaux Casques etc. Fidele Poirier, - bloc de brique, - Shediac.

MODES! ENCAN Madame A. RICHARD LUNDI, le 29 NOVEMBRE. Salon de Modes Dernieres Nouveautés

UN GRAND NOMBRE De gens paraissent ignorer qu'il y a une différence entre acheter des marchandises a bon marché et acheter a bon marché des marchandises. On s'inquiète trop du prix et pas assez de la qualité.

Modes et Confection de Robes Après une des plus brillantes ouvertures de Modes du printemps, nous exhibons maintenant un Assortiment complet de Nouveautés, Dentelles, Chiffon, Fleurs et Rubans.

Mme J. J. McDonald, 179 Grand'Rue - MONCTON. NOUVELLES LOCALES M. Pierre Léger, député de Kent au provincial, était en ville hier.

Patates! Le soussigné annonce respectueusement au public qu'il achète les patates aux prix courants du marché et invite ses pratiques à lui en apporter.

Almanach 1898. Nous venons de recevoir l'Almanach Agricole, Commercial et Historique de la Nouvelle Acadie.

Condolances. A une assemblée régulière de la succursale No 178, Memramcook, N. B., tenue le 20 novembre, les résolutions suivantes ont été adoptées:

DECES. En cette ville, le 24 novembre, Ernestine, enfant chérie de M. et Madame John Melançon, âgée de 8 mois et 12 jours.

Naissance. En cette ville, le 24 novembre, Madame R. C. Tait, un fils

La Place la plus en vie de la ville

La Vente de banqueroute Hoffman-Rubin. Vous n'avez pas besoin de l'attendre que le thermomètre marque 20° au-dessus de zéro pour aller à l'appareil d'hiver et vous acheter un paletot.

Un Evénement dans les Cardigans pour hommes. Quand nous avons ouvert les portes de ce magasin, nous avons eu plus de 475 Cardigans de tous les genres.

En Casques pour hommes et garçons. Notre stock de casques est complet. Pour les enfants des deux sexes nous avons le Co. n. Monton G. n. 25, 30 et 35.

Peter McSweeney Grand'Rue - MONCTON. Bon, Meilleur, Parfait. Notre Machine à vapeur "Unit", comprenant toutes les forces, depuis 2 jusqu'à 25, est la meilleure de tous les temps.

CARRIER LAINE & CIE. 263 RUE ST-JOSEPH QUÉBEC. LEVIS, P. Q. M. Edouard I. Gagnon, de McDougall Settlement, était en cette ville hier.

Petites Patates. J'ai à vendre A GRAND MARCHÉ une quantité de petites Patates de triage bon pour la plante ou pour les animaux.

Mariage. A Shediac, le 24 novembre, par M. le vicarier Lapointe, Monsieur Théo Melançon, de Soudouac, à Mademoiselle Lucie Hébert, institutrice, et fille de Jacob H. Hébert, éouyer.

Almanach 1898. Nous venons de recevoir l'Almanach Agricole, Commercial et Historique de la Nouvelle Acadie.

Condolances. A une assemblée régulière de la succursale No 178, Memramcook, N. B., tenue le 20 novembre, les résolutions suivantes ont été adoptées:

DECES. En cette ville, le 24 novembre, Ernestine, enfant chérie de M. et Madame John Melançon, âgée de 8 mois et 12 jours.

Naissance. En cette ville, le 24 novembre, Madame R. C. Tait, un fils

second et troisième, sa proclamation du serment à deux heures de la nuit tombent d'eux-mêmes.

l'île du Prince-Edouard. Cependant de Mont Carmel que M. Joseph Aucoin, la prendre femme au Cap.

soirée a été donnée vendredi, à Tanguish, sous les auspices de M. B. A. U. A.

les membres de la C. M. prennent le rôle important de la soirée.

M. Mahan, de Boston, est venu avec une couple de semaines de vacances.

au prône, le Révd. M. fait allusion au malheur arrivé d'une manière si curieuse au Cap-Pelé.

Madame A. Richard LUNDI, le 29 NOVEMBRE. Salon de Modes Dernieres Nouveautés

En cette ville, le 24 novembre, Ernestine, enfant chérie de M. et Madame John Melançon, âgée de 8 mois et 12 jours.

FEUILLETON.

LES VICTIMES

Par Raoul de Navery.

VII

LE PAVILLON

(Suite.)

Il y avait en effet de la place, à la prison Lazare, dont les portes se reformèrent sur le groupe de prisonniers...

Cette route que le comte de Civray avait parcourue, cahoté dans un ignoble véhicule, n'ayant pas même de paille au fond, Jeanne la recommanda seule, au milieu de nuit, aveuglée par les larmes, affolée par la pensée du danger d'Henri...

Un seul homme connaissait le secret de sa cachette, et cet homme était Robert, le fils de Comtois.

Un cri étranglé sortit de la poitrine de Jeanne; une lueur sanglante passa devant ses yeux. Elle ferma pour ne point voir, et repoussa cette abominable pensée.

Toute la nuit elle courut épiquée, haletante. Quand elle se trouva à la dernière station de son calvaire, le jour était venu et Paris s'éveillait.

Accoté contre une borne, elle voyait la prison Lazare noire et sombre. Dès que la porte s'ouvriait elle demanderait au concierge le renseignement dont elle avait besoin.

Pendant ce temps une vieille femme remplissait près des Civray le rôle d'officiante, rangeait le ménage, allait et venait avec un empressement de commandé.

Elle secouait un tapis sur le petit perrou, quand Robert ouvrit la grille du jardin. Elle ne le reconnut pas tout de suite, car le jeune homme avait rabattu son chapeau sur ses yeux.

— C'est tout ce que Jeanne souhaitait savoir.

Dans sa détresse d'âme, elle éprouvait un soulagement à savoir dans quelle prison celui qu'elle avait si longtemps appelé son frère Henri se trouvait enfermé.

— C'est tout ce que Jeanne souhaitait savoir.

C'était un pavillon n'ayant qu'un rez-de-chaussée et que son apparence de vétusté protégeait contre la suspicion.

Quatre chambres composaient ce logis modeste. La comtesse et Céécile partageaient la plus grande. Robert couchait dans un cabinet.

La pièce destinée à Henri ouvrait sur la rue. Enfin la dernière pièce servait à la fois de salon et de salle à manger.

Quant la comtesse de Civray revint, la veille, de la maison de Jeanne, elle était pleine de confiance. Certain que son fils n'avait rien à craindre, elle se sentait prête à subir le reste de sa épreuve.

Elle s'étonna un peu de ne pas le voir rentrer, mais peut-être avait-il partagé le réduit offert par Jeanne, afin de prendre les derniers ordres de son maître.

An matin, lorsque Céécile passa dans la chambre de sa tante, elle dormait encore, et la jeune fille, se retirant sur la pointe du pied, descendit au jardin.

Après avoir fait le tour de l'enclos, elle émit un peu de pain pour les friquets volant autour d'elle.

De temps en temps elle se levait pour regarder à la grille, puis revenait s'asseoir avec une sorte de lassitude.

Dès que dix heures sonnèrent, elle entra dans le pavillon, inquiète de ne point voir paraître Mme de Civray.

— C'est tout ce que Jeanne souhaitait savoir.

— On est si souvent trompé par cet accent-là qu'on s'en défie... Songez y donc, d'ailleurs, tout vous accuse: l'argent reçu...

— Ah! il n'a pas souillé mes mains, je vous le jure... Quant au billet c'est l'œuvre d'un ennemi, d'un faussaire, qui, pour satisfaire je ne sais quel besoin de vengeance, a voulu en même temps perdre le comte Henri et me faire à ses yeux...

— L'intérêt d'un semblable calcul est d'autant plus difficile à comprendre, que vos soupçons ne tombent sur personne.

— Vous avez raison, le nom de cet infâme, je l'ignore; l'intérêt qui l'a porté à commettre cette lâcheté, je ne me l'explique pas...

— Ce sera justice; mais ce n'est pas de cela sans doute que vous voulez entretenir Mme de Civray.

— Non, ce n'est pas seulement de cela... J'ai passé ces deux jours à courir d'une prison à l'autre, afin d'apprendre à ma bienfaitrice dans quelle prison le comte était renfermé...

— Jeanne, vous lui cacherez la vérité sur la destinée d'Henri, il le faut, je le veux.

— Dans quel but?

— Parce qu'une semblable nouvelle la tuerait.

Jeanne regarda Robert, comme si elle ne comprenait pas bien ce qu'il lui voulait dire.

— Cécile s'appuya contre la petite table en murmurant:

— Pauvre mère! perdu pour elle.

— Puis comprimant son cœur, la jeune fille ajouta:

— Perdu pour moi!

— C'est tout ce que Jeanne souhaitait savoir.

Collège Saint-Joseph MEMRAMOOC, N. B. PHOTOCOPIES... Les établissements ont sous la direction des...

CE N'EST PLUS DANGEREUX! Le Choléra, la typhoïde, le dysentérie, les épidémies, les épidémies sont instantanément évitées par le...

Bonne Terre à vendre Située sur la rive sud de la Rivière Coosa, dans le comté de Kent, et à deux milles de la Station de Notre-Dame...

Bonne Terre à vendre à Grand Marché Cette terre est située sur la rive sud de la Grand-Rivière Beatonche, dans le comté de Kent...

Venez voir le bon Marché JOHN O'NEILL, Moncton. Vous y trouverez toutes les Meilleures Qualités de FARINE...

GROCERIES qui remplissent l'évier de nos concurrents et des administrations des magasins, n'ont jamais été si complètes, si abondantes...

Charles A. Dickie, (Successor de DICKIE FRERES) MARCHAND GENERAL DE Porcelaines y compris fournitures de voitures, Fer, Acier, Farine, Meubles, etc.

Gale! Gale! Outil qui guérit cette maladie et prévient l'écoulement POMQUENT de Lawton

A. G. LAWTON, Shédiac, N. B. Outil qui guérit cette maladie et prévient l'écoulement

Vous n'êtes pas tenu D'ÊTRE payer argent comptant si vous désirez vous acheter un bon MONTRE Système de Versements Magasin Blanc DE BARKER MONCTON ET CHATHAM

Magasin Blanc DE BARKER MONCTON ET CHATHAM La Maison dont les Prix sur les Epicerie et le Thé sont les plus réduits dans les Provinces Maritimes

Barkers, Moncton, Chatham. Moulins à Coudre SINGER Meleme S. Richard, Shediac

J. C. VAUTOUR, MARCHAND DE NOUVEAUTÉS GROCERIES, PROVISIONS, FERONNERIES, ETC. RICHIBOUCTOU, N. B.

UNION HOTEL Grand-rue, Moncton. O. S. LEGER, Propriétaire. Accommodation de première classe pour les voyageurs.

Bois de Construction! Le spécialiste est agent d'une grande fabrique d'Acier faisant une spécialité de PORTES, CHARRIERS, CLAPBOARD BOIS à PLANCHER, PLANCHES à DOUBLES, COGNONNIERS, MOULURES, ETC.

LE MONITEUR ACADIEN Contient toujours les dernières nouvelles et est le journal le meilleur marché publié dans les provinces maritimes.